

Nieul sur Mer le 02 01 2021.

Compte rendu d'assemblée générale extraordinaire du 20 12 2020.

En raison des conditions sanitaires, nous avons mis en place un vote par correspondance afin de fusionner les deux associations BNL & ND.

Ce vote est proposé aux adhérents soit par vote électronique soit par vote postal. Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants**BNL 118...** ND **Nieul Détente 120....** Total 238
Nombre de votes exprimés **BNL 88....**ND **Nieul Détente 59.....** Total 147

A la question :	Pour	Contre	Abstention
Fusion entre les deux associations	137	4	6
Maintien du bureau BNL pour 1 an	137	0	10
Maintien du Président Michel Filet pour 1 an	141	0	6
Mise en place d'un CA provisoire pour 1 an	130	3	14
J'autorise la fusion des comptes BNL / ND	126	3	18

La fusion, avec le maintien du bureau BNL et de son Président est accepté à une large majorité, et prendra effet au 01 01 2021.

Ce bureau sera renforcé par une trésorière adjointe Marie-Pierre Druaux Bouteil, et d'un conseil d'administration de 8 personnes

La mise en place, et un programme des activités, se fera dès que les conditions sanitaires le permettront.

Questions diverses : Aucune

Le Président et les trésorières prendront RDV à la banque pour mettre en place un compte unique, et un sous compte pour les après-midis détente.

Le Président Michel FILET

Pièces jointes : Liste du bureau

